

Annonce de cotation

La bourse suisse SIX Swiss Exchange SA a donné son accord à la demande de Zwahlen et Mayr SA d'être cotée sur le « Domestic Standard » à compter du 3 octobre 2011.

A partir de cette date, les 40'200 actions au porteur (valeur nominale 200 CHF) de Zwahlen et Mayr SA, Zone Industrielle 2, 1860 Aigle (symbole de valeur ZWM, numéro de valeur 266'173, ISIN CH0002661731) seront cotées exclusivement selon le « Domestic Standard ».

Le dernier jour de cotation selon le « Main Standard » sera le vendredi 30 septembre 2011.

Les comptes intermédiaires au 30.6.2011 seront présentés selon les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) conformément au règlement de cotation de la Six Swiss Exchange SA propre au « Main Standard ». Le rapport annuel 2011 sera quant à lui rédigé selon les principes comptables Swiss GAAP RPC qui sont applicables pour les sociétés cotées au « Domestic Standard ».

Société et siège de l'émetteur	Zwahlen & Mayr SA, Aigle
Bourse	Six Swiss Exchange
Catégorie de valeur	Actions au porteur
Monnaie d'échange	CHF
Numéro et symbole de valeur, ISIN	266'173, ZWM, CH0002661731
Nombre de titres émis	40'200
Valeur nominale	CHF 200 par action
Premier jour de cotation selon le « Domestic Standard »	3 octobre 2011
Dernier jour de cotation selon le « Main Standard »	30 septembre 2011

Le présent document n'est pas un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a CO. Aucun prospectus de cotation n'est créé puisqu'aucune nouvelle action n'est émise et qu'il ne s'agit que d'un changement de cotation du « Main Standard » vers le « domestic standard ».

Aigle, le 29 septembre 2011

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Zwahlen & Mayr SA
Investor Relations
Jean-Claude Badoux
Téléphone +41 24 468.46.46
info@zwahlen.ch

Zwahlen & Mayr SA
Chief Financial Officer
Yves Bosson
Téléphone +41 24 468.46.10
yves.bosson@zwahlen.ch